

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du Doubs
Canton de Bethoncourt
COMMUNE DE NOMMAY

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Du 15 septembre 2023

Convocation	Affichage liste des délibérations	Membres en exercice	Présents	Absents	Procurations	Votants
06/09/2023	18/09/2023	11	8	0	3	11

L'an deux mille vingt trois, **le quinze septembre à dix-sept heures**, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de cette commune, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi. Les membres se sont réunis à la salle de réunion de La Foyothèque, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Thierry BOILLOT, Maire et président de droit du CCAS.

Présents : Thierry BOILLOT, Rachel BULMÉ, Françoise CIRET, Philippe MEILLET, Christiane MEHRENBARGER, Francine MOREL, François STRUB, Emmanuel KORNPROBST.

Absent excusé :

Conseillers d'administration	Ayant donné pouvoir à
Aymeric THEVENOT	Rachel BULMÉ
Marielle HESSMANN	Françoise CIRET
Odile LE BEGUEC	Christiane MEHRENBARGER

Absent :

Secrétaire de séance : Emmanuel KORNPROBST

Ordre du jour :

1. Approbation du CCAS ordinaire du 05/04/2023
2. Octobre Rose
3. Questions et informations diverses

La séance a été déclarée ouverte à : 17h

QUESTION N°2023-09-CCAS

Approbation du CCAS du 05/04/2023

Le compte rendu du Conseil d'Administration du CCAS du 05/04/2023 est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION N°2023-10-CCAS

OBJET : Tarifs pour « Octobre Rose »

Monsieur le Président donne la parole à Madame la Vice-présidente.

Madame la Vice-présidente rappelle que chaque année nous organisons un repas dansant dans le cadre « d'octobre Rose ».

Aussi Madame la Vice-présidente propose au Conseil d'Administration de tarifier le repas dansant « Octobre Rose » du 14 octobre 2023 :

- Tarif à 26 €
- Tarif à 12 € pour les moins de 12 ans

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Vice-présidente et en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration, **DECIDE** à : **L'UNANIMITE**

- De fixer le tarif du repas dansant « Octobre Rose » à 26 €
- De fixer le tarif du repas dansant « Octobre Rose » à 12 € pour les moins de 12 ans

Le Conseil d'Administration autorise le Président à émettre les titres de recette correspondants.

Questions diverses

➤ **Octobre Rose :**

Repas : le samedi 14/10/2023

Choucroute par le traiteur Zobenbuhler.

Dessert : tarte aux pommes

Le prix du repas ne comprend pas les boissons.

Animé par M. Rouaux.

Décoration : soliflore

Conférence : le mardi 17/10/2023

Par le Docteur Monnier à 18h à la Foyothèque

Zumba : le dimanche 15/10/2023 ?

Projet d'une Zumba Party en faveur de la Ligue contre le cancer.

➤ **Repas des aînés :**

Devis de Didier Garing trop élevé. A revoir avec lui.

Devis à demander chez Ernwein et Musée Peugeot.

Fin de la séance : à 17h45

Le Maire,
Président du CCAS

Thierry BOILLLOT

